

# E D I T O R I A L

Dans son numéro 1650, le catéchisme de l'Église catholique indique que les divorcés, remariés civilement, ne peuvent exercer certaines responsabilités ecclésiales. Le cardinal Ratzinger précisera : « Cela vaut, par exemple, pour la fonction de parrain. Selon le droit canonique en vigueur, le parrain doit mener "une vie cohérente avec la foi et avec la fonction qu'il va assumer" (canon 874 § 1, 3°). » Cela vaut aussi, dit-il, pour les fonctions de lecteur, de ministre extraordinaire de l'Eucharistie, d'enseignant de religion, de catéchiste pour la première communion ou pour la confirmation ; pour la participation au Conseil pastoral diocésain ou paroissial, pour la fonction de témoins lors de mariages.

Les communautés chrétiennes, prêtres et laïcs, pour la plupart en ont décidé autrement, bien heureusement ! Et c'est une joie de voir qu'un nombre certain de personnes divorcées remariées, de conjoints de divorcés, participent à des services d'Église. Qu'il y en ait qui soient appelées, par leur évêque, à servir dans les pastorales familiales diocésaines, que d'autres apportent leur réflexion mûrie dans la souffrance du divorce, à la préparation au mariage, quelle chance pour l'Église !

Des témoignages montrent que le divorce lui-même, avec le questionnement qui l'accompagne, a été à l'origine d'un renouveau de la vie spirituelle et donc ecclésiale. Bien sûr, il y a encore des réticences, des incompréhensions, des blocages ; mais quand on pense qu'il y a presque 40 ans on ne recevait pas les personnes divorcées remariées à l'église pour des sépultures religieuses, quel chemin parcouru !

La "vox populi", le "sensus fidelium", c'est-à-dire le bon sens de la foi des fidèles, exprime là qu'il y va de la vérité de l'évangile.

Au moment où j'écris, l'Avent nous invite à l'espérance car la promesse du Seigneur, c'est un ciel nouveau et une terre nouvelle ; et il est là, toujours avec nous, pour que nous construisions ce Royaume. Alors, continuons à espérer, et donc à prier et à agir. □□

Bruno Laurent

# S O M M A I R E

## DOSSIER

- Toujours engagée dans l'Église mais autrement	2
- Le Seigneur m'a appelé	2
- Partager la Bonne Nouvelle	4
- En pleine lumière	5
- Notre devoir de chrétien	6
- La parabole des deux fils	6
- Pas totalement revenue	8
- La grâce d'une rencontre et d'un accueil	9
- Notre devoir de chrétien	10
- Fécondités d'une Église ouverte	12
- Toujours engagée mais blessée	14
- Une question qui mérite débat	15
LA VIE DE L'ASSOCIATION	16
DANS L'ACTUALITÉ	18
LA VIE DES GROUPES	19
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	24